



# Faire reconnaître la qualité de ses prestations

## Une démarche enfin accessible aux organismes de formation PME/TPE<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> moins de 20 salariés

### Votre contexte

**La demande des entreprises évolue.**

**Les nouveaux dispositifs (DIF, période et contrat de professionnalisation, VAE et bilans de compétences, ...) donnent des possibilités supplémentaires de se former**

**La demande de formation va augmenter en conséquence.**

**La qualité des prestations délivrées aux entreprises et à leurs salariés sera déterminante pour exister et se développer sur le marché de la formation !**

### Objectif du projet

- Permettre aux entreprises d'accéder à une formation de même niveau de performance qu'aux entreprises de plus grande taille.
- Favoriser le travail en réseau et permettre à des organismes de formation d'échanger sur leurs pratiques.
- Aider les organismes de formation à adapter leurs offres aux nouvelles exigences du marché.
- Développer des compétences (mise en œuvre de la qualité et pilotage d'une démarche progrès / maîtrise de la qualité d'une formation) transférables.
- Développer le niveau de professionnalisme nécessaire à une certification NF service formation professionnelle.

### Les partenaires



#### Histoire vécue

*Comme tout le monde, au début, il nous semblait impossible de consacrer du temps à une démarche progrès. Dire que nous avions du temps aurait, sans doute, été admettre que notre charge de travail ne nous occupait pas à 100%.*

*En plus dans un organisme de formation il n'est jamais facile de trouver des créneaux où les formateurs sont disponibles ensemble.*

*Le secret : commencer doucement pour absorber la charge. Puis naturellement la réflexion sur l'amélioration de l'organisation amène à changer les pratiques et à gagner du temps.*

*Eh oui ! Certains vivent la qualité comme une surcharge, chez nous elle a, au contraire, permis de supprimer des tas de choses inutiles et donc de dégager du temps pour l'essentiel... et surtout pour nous adapter à notre marché.*

**Organisme de formation à La Rochelle certifié depuis 5 ans NF Service .**

## Organisation générale du parcours

N°	Journées centralisées (dispensées à Paris)	Durée <sup>(1)</sup>	Accompagnement personnalisé intra organisme	Durée <sup>(1)</sup> /
1	Présentation générale du projet Formation au diagnostic Utilisation de la cartographie Système d'information (module 1)	2 jours	Sensibilisation générale des collaborateurs	1 jour
2	Retour d'expérience (Autodiagnostic) Objectifs pédagogiques, de formation et généralité sur l'action de formation Exigence sur la communication et l'analyse de besoin	1 jour	Accompagnement du développement des compétences du chef de projet en situation professionnelle	3 jours En 3 fois à répartir sur la durée du projet en fonction de l'avancement
3	Retour d'expérience (Diagnostic pédagogique) Conception pédagogique Qualification des ressources	1 jour	Organiser le manuel de qualité et préparer un audit	1 jour
4	Retour d'expérience (Diagnostic organisation) La planification des ressources La gestion administrative Système d'information (module 2)	1 jour	Evaluation du chef de projet lors de la certification	1 jour
5	Retour d'expérience (Outils) La politique qualité Le manuel qualité Organigramme et ressources	1 jour	<b>Total accompagnement personnalisé par organisme</b>	<b>6 jours</b>
6	Retour d'expérience (management) Evaluation Contrôle qualité et suivi	1 jour	<b>Accompagnement distant personnalisé</b>	
7	Retour d'expérience (général) Préparation à l'audit	2 jours	Consulting distant	1 jour
8	Retour d'expérience /mise à niveau	1 jour	Assistance technique	1 jour
9	Evaluation centralisée	0,5 jour Par groupe de 3	<b>Total accompagnement distant</b>	<b>2 jours</b>
10	Gérer l'après certification	1 jour	<b>Total Accompagnement personnalisé</b>	<b>8 Jours</b>
	<b>Total formation-action centralisée</b>	<b>11,5 Jours</b>	<b>Certification</b>	1.5 jours

## Plus de 20 jours d'accompagnement

Aujourd'hui, avec une réflexion pédagogique avancée, pilotée par l'AFDEC, vous pouvez bénéficier de plus de 20 jours d'accompagnement avec :

- Des journées de formation-action regroupant des organismes avec lesquels vous allez pouvoir construire et échanger.
- Des journées d'accompagnement personnalisé au sein de votre organisme pour préserver, développer et faire reconnaître votre valeur ajoutée.

- Un système d'assistance à distance permettant d'obtenir des réponses au fur et à mesure de la construction de votre projet.
- Un logiciel informatique pour gérer toutes vos informations liées à la qualité.

En 18 mois, vous pourrez ainsi disposer des meilleures connaissances sur les exigences de la qualité en formation professionnelle.

Enfin, **au-delà d'une simple démarche de réflexion sur la qualité en formation professionnelle, il s'agit aussi d'un véritable**

**parcours de professionnalisation** pour le chef de projet que nommera l'organisme de formation. Il sera sanctionné par un certificat dont l'un des éléments de reconnaissance sera l'obtention de la certification NF Service Formation Professionnelle.

<sup>(1)</sup>La durée moyenne des journées de formation est de 7h00 comprenant 2 pauses de 15 minutes.

*La planification générale pourra être adaptée lors du module de démarrage*

## Conditions d'accès et de réussite

### Fonctions concernées :

**Vous bénéficierez de bien plus de 20 jours de formation-action en invitant le plus souvent possible vos collaborateurs à participer aux différentes actions.**

#### Dirigeant d'organisme de formation

*Objectif :* développer les compétences liées au pilotage stratégique d'une organisation (mettre en œuvre une politique d'entreprise, analyser/maintenir/développer les compétences des collaborateurs, garantir la qualité de son organisation)

#### Coordonnateur qualité :

*Objectif :* piloter la mise en place d'une démarche progrès et mettre en œuvre les outils nécessaires à son management.

#### Formateurs :

*Objectif :* mettre en œuvre l'ensemble des étapes, des outils et des contrôles nécessaires à la qualité d'une formation.

#### Autres fonctions :

*Objectif :* mettre en œuvre les étapes, les outils et les contrôles nécessaires dans les différents processus dans lesquels elles interviennent.

Ce programme expérimental, au nombre de places limité, est réservé en priorité aux organismes répondant aux exigences suivantes :

- ⇒ **Etre un organisme de formation existant depuis plus d'un an.**
- ⇒ **Avoir de 1 à 20 salariés**
- ⇒ **Etre adhérent AGEFOS PME.**

**L'inscription se fait en remplissant le bulletin joint au présent document.**

Si vous ne disposez pas de ce document, vous pouvez vous le procurer auprès de :

**AGEFOS PME Ile de France**

**11 rue Hélène -  
75017 PARIS**

**Ou par mel à :**

***jdediton@agefos-pme.com***

Pour tout renseignement, contacter

Joëlle De Dion Butcher

au 01 40 08 16 31

Le présent programme doit permettre à tous les participants d'obtenir la certification NF Service Formation Professionnelle.

**LE RÉSULTAT EST CEPENDANT DÉPENDANT D'UN MINIMUM DE CONDITIONS À RESPECTER.**

L'organisme de formation doit s'engager à participer à la totalité du programme et à être présent à l'ensemble des actions.

Le dirigeant s'engage

- ◆ À nommer un chef de projet qui assurera le suivi et la mise en œuvre de la démarche (le dirigeant peut être le chef de projet).
- ◆ À respecter la planification des actions de formation et à organiser les temps nécessaires entre chaque regroupement ou visite pour mettre en application les différentes exigences liées à la qualité (la durée du projet permet d'éviter toute forme de charge excessive)
- ◆ A se présenter à la certification NF Service Formation Professionnelle.

La participation du Dirigeant de l'organisme de formation est obligatoire, au minimum, aux modules 1, 5, 8, 10.

### Coût réel moyen du programme : 14 500,00 euros H.T

Ce programme fait l'objet d'un partenariat permettant d'abaisser les coûts à la charge de l'organisme bénéficiaire : :

#### Pour la formation-action :

11 990 euros hors taxes dont **990,00 euros H.T de participation** pour l'organisme de formation, le solde étant financé par AGEFOS-PME.

Pour les déplacements lors des visites au sein des organismes, l'organisation du déplacement entre la gare la plus proche et le lieu de réunion, ainsi que tout autre frais lié sont à la charge de l'organisme bénéficiaire.

#### Pour la certification :

Les prix indiqués ci-dessous prennent en compte une organisation allégée de l'audit du fait de la participation à ce programme et un abaissement des tarifs AFNOR Certification pour la certification d'un site.

- audit d'admission :
  - <10 Salariés : 2 136,00 euros H.T.
  - 10 à 20 salariés : 2 699,00 euros H.T

*Le montant du coût de la certification peut faire l'objet d'un financement par l'intermédiaire d'un crédit auprès de notre partenaire bancaire.*